

LA NOUVELLE REPUBLIQUE DU CENTRE OUEST

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 5.316.181 Euros
Siège social : 232 Avenue de Grammont - 37048 TOURS CEDEX 1
R.C.S. TOURS B 584 800 122



**EXTRAITS DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 30 SEPTEMBRE 2024**

Le Conseil de Surveillance prend acte de l'élection des membres représentant les salariés au Conseil de Surveillance de la Nouvelle République du Centre Ouest, qui s'est déroulée les 21 juin et 3 juillet 2024 sous la direction d'une commission électorale, conformément aux modalités du protocole électoral et aux statuts, le mandat des nouveaux élus prenant effet à l'issue des mandats précédents, soit le 3 juillet 2024 pour une période de cinq ans.

Ont été élus : Mme Laurence RIBIERE-TIREAU pour le collège employés et ouvriers, avec pour remplaçant M. Stéphane DESOUCHE ; et M. Raphaël CHAMBRIARD pour le collège cadres, journalistes et assimilés, avec pour remplaçante Mme Carine CARLESS. M. Raphaël CHAMBRIARD est donc nommé en remplacement de Madame Caroline DEVOS à compter du 3 juillet 2024. Les mandats des représentants des salariés courent de date à date, c'est-à-dire jusqu'au 2 juillet 2029.

Les mandats des représentants des salariés courent de date à date, c'est-à-dire jusqu'au 2 juillet 2029.

Résolution adoptée à l'unanimité.

Monsieur André MAILLET

Président du Conseil de surveillance



certifié conforme le 10 avril 2025